

Lille, le 3 février 2020

Communiqué de presse

2019, UNE ANNÉE RECORD POUR LA RÉNOVATION DES LOGEMENTS DANS LES HAUTS-DE-FRANCE



Les grands chiffres à retenir :

195,3 millions d'euros de travaux réalisés par des entreprises locales



94,2 millions d'euros de subvention versés par l'Anah aux ménages modestes



15 606 logements rénovés grâce aux aides de l'Anah

Avec plus de 15 600 logements rénovés, l'année 2019 marque une année record de l'Anah (agence nationale de l'habitat) pour la rénovation des logements dans les Hauts-de-France :

- 14 000 logements occupés par des ménages modestes ont pu bénéficier d'une aide de l'Anah à la **rénovation énergétique de leur logement** :
 - Parmi eux, 4 500 ménages modestes et très modestes ont réalisé un bouquet de travaux performant qui leur a permis de faire un gain énergétique de l'ordre de 40 % ;
 - 9 600 ménages modestes et très modestes ont pu financer un changement de chaudière, ou l'isolation des murs ou des combles, grâce aux aides simplifiées de l'Anah.
- Les ménages **copropriétaires** ont également pu bénéficier des aides de l'Anah, et la dynamique est désormais enclenchée, avec :
 - 272 rénovations effectuées en copropriétés fragiles ;
 - 75 logements rénovés dans des copropriétés dégradées ;
 - et 34 copropriétés considérées comme des priorités régionales dans le cadre du plan gouvernemental « Initiative Copropriétés », pour lesquelles les services de l'État et l'Anah sont mobilisés aux côtés des collectivités locales.
- **La lutte contre l'habitat indigne**, qui constitue également une priorité d'intervention importante pour l'Anah, a progressé de plus de 30 % par rapport à 2018.
- Enfin, 1 200 logements ont fait l'objet de **travaux d'autonomie permettant le maintien à domicile de personnes âgées ou handicapées**, soit une progression de près de 15 % par rapport à 2018.

L'Anah s'est également fortement engagée en 2019 aux côtés de collectivités locales inscrites dans le plan gouvernemental « **Action Coeur de Ville** », qui vise à redynamiser les centres-villes de plusieurs communes de la région : 21 projets ont ainsi pu aboutir en 2019.

Au final, les **94,2 millions d'euros d'aides de l'Anah** versés en région Hauts-de-France en 2019 ont généré **195,3 millions d'euros de travaux**, effectués par les entreprises locales dont les emplois ne sont pas délocalisables.

Préfecture de la région Hauts-de-France

En 2020, l'ambition de l'Anah se confirme avec la mise en place d'une nouvelle aide en matière de rénovation énergétique, « **MaPrimeRénov'** », qui regroupe les anciennes aides issues du crédit d'impôt pour la transition énergétique et « Habiter Mieux Agilité » en **une seule subvention**. Elle sera désormais versée par l'Anah aux ménages dès la fin des travaux.

Zoom par département de la région Hauts-de-France :

Département	Logements rénovés	Montant des travaux engagés (en millions d'euros)	Aides de l'Anah accordées (en millions d'euros)
Aisne	1 646	21,8	9,8
Nord	5 524	81,6	42,2
Oise	1 134	15,3	7,2
Pas-de-Calais	6 097	61,9	28,4
Somme	1 205	14,7	6,6
Hauts-de-France	15 606	195,3	94,2

Pour en savoir plus :

- trouver un point d'information proche de chez vous sur les aides de l'Anah : www.anah.fr ou par téléphone au 0 820 15 15 15 ;
- vous faire accompagner dans votre projet de rénovation énergétique : www.faire.fr ou par téléphone au 0 808 800 700 ;
- connaître les aides existantes pour la rénovation énergétique des logements, leurs conditions d'attribution et les cumuls possibles : www.ademe.fr/aides-financieres-2020 ;
- **en savoir plus sur la nouvelle aide «MaPrimeRénov' »** : www.maprimerenov.gouv.fr.

Préfecture de la région Hauts-de-France